

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU « Club la foulée » tenue à Québec, le 1^{er} mars 2007

1. Mot de bienvenue

- M. Gérard Leclerc souhaite, aux membres présents, la bienvenue à l'assemblée annuelle. Il fait ressortir l'implication de l'équipe du conseil d'administration qui se dévoue dans le bon fonctionnement du club. Il présente ensuite les membres :
 - M^{me} Marie-Josée Perron, vice-présidente
 - M^{me} Céline Daigle, directrice
 - M. Étienne Méthot, directeur
 - M. Gilles Lacasse, directeur
 - M. Mario Bédard, secrétaire-trésorier

Il souligne que chacun des membres de l'équipe du conseil d'administration interviendra en cours de soirée.

De plus, il remercie M. François Gauthier et Subway pour la commandite du goûter offert à l'arrivée.

2. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

M. Gérard Leclerc précise que l'ordre du jour est chargé et qu'il sera bref pour chacun des sujets inscrits. Il demande aux membres qui aimeraient poser des questions au cours de l'assemblée, de ne pas hésiter à en faire part.

Il procède à la lecture de l'ordre du jour et le commente. Le point 6 (Divers) demeure ouvert au cas où d'autres sujets s'ajouteraient.

Il propose ensuite l'adoption de l'ordre du jour, secondé par M. Jacques Bourgeois.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 8 juin 2006

M. Gérard Leclerc souligne que, comme l'an passé, le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 8 juin 2006 a été déposé sur le site Internet du club afin que tous les membres puissent en prendre connaissance avant l'assemblée. Il a été produit par M. Mario Bédard qui n'en fera pas la lecture.

Il demande aux membres s'ils ont des questions à poser et propose ensuite l'adoption de ce procès-verbal, secondé par M. Michel Chatigny.

4. Bilan 2006

- M. Gérard Leclerc souligne que le bilan pour l'exercice 2006 couvre huit mois, soit de mai à décembre. Il est composé du membership et d'un bilan traitant des thèmes suivants :
 - Activités sociales
 - Camp d'entraînement
 - Services aux membres

Il présente ensuite les « Services aux membres » à partir des sujets suivants :

- Vêtements
- Points d'eau et fruits
- Conférence
- Entraîneurs
- Local
- Voyage à Ottawa

- Membership

M. Gérard Leclerc mentionne que le club a été une fois de plus très actif au cours de l'exercice 2006 qui s'est échelonné sur huit mois, de mai à décembre.

Il présente ensuite, à l'aide de graphiques projetés sur écran, le sujet suivant :

Profil du club pour l'exercice 2006

- Le club compte 200 membres en règle pour une deuxième année consécutive;
- Une baisse de 5 membres par rapport à l'année dernière qui pourrait s'expliquer de plusieurs façons, entre autres, par la durée de l'exercice 2006, de mai à décembre, et par « l'obligation d'essayer le club à 3 ou 4 reprises avant de s'inscrire »;
- Plus des trois quarts des membres, soit 155 en 2006, étaient des membres au statut de « membre régulier »;
- Le club compte 16 couples (16 X 2 = 32) et 13 membres au statut de « membre éloigné »;
- Contrairement aux années antérieures, la catégorie « étudiant » est désormais disparue;
- Les femmes représentent 33,5 % du groupe. Une baisse de 2 % par rapport à l'année antérieure. Pas vraiment de pistes explicatives, mais il s'agit de la première baisse du pourcentage de femmes après 5 années de croissance. Les femmes comptaient pour moins de 20 % en 2001-2002;
- L'âge moyen de nos membres est de 43,0 ans par rapport à 41,4 ans en 2005-2006.
 On a perdu un peu plus de « *jeunes* » membres que de « *vieux* » de l'exercice 2005-2006 à 2006 (il ne faut pas oublier que les membres ont pris un an au cours de la dernière année);
- 41 nouveaux membres ont joint le club en 2006. 6 anciens ont fait un retour, tandis que 52 quittaient. Ce qui n'est pas sans nous inquiéter. Parmi eux, un peu plus du tiers était avec le club depuis un an seulement. D'où l'importance d'avoir implanté la règle de « l'obligation d'essayer le club à 3 ou 4 reprises avant de s'inscrire ». Nous pouvons déjà voir les bienfaits de cette règle implantée l'an dernier par un taux de non-rétention qui semble avoir diminué pour l'exercice 2007.

En terminant, il souligne que 200 membres c'est beaucoup mais nous sommes en mesure de constater que nous pouvons composer avec un groupe de cette taille.

Activités sociales

- M. Gilles Lacasse résume brièvement les quatre activités organisées par le club cette année, lesquelles s'autofinancent en très grande partie.
- 1^{re} ACTIVITÉ: Journée familiale au Lac Saint-Joseph Juillet 2006
 - o Journée pluvieuse et fraîche;
 - o Peu de participants;
 - o Des remerciements ont été adressés à M. Luc Lemire, à sa conjointe, M^{me} Hélène Grenon ainsi qu'à sa famille qui se sont impliqués dans cette activité.

Pour 2007, la même activité sera reprise. Elle aura lieu au même endroit.

- <u>2^e ACTIVITÉ</u> : Rassemblement au Bar l'Inox, après le « *Marathon des Deux Rives* » Août 2006
 - o Cette activité est tenue pour une quatrième année;
 - o II y a eu entre 25 à 30 participants;
 - o Des remerciements ont été adressés à M^{me} Odette Fortin, responsable de cette activité.
- <u>3^e ACTIVITÉ</u> : Camp d'entraînement Réserve faunique de Portneuf 3 et 4 novembre 2006
 - o Cette activité coïncidait avec le « Marathon de New York »;
 - o II y a eu une quinzaine de participants;
 - o Des remerciements ont été adressés à M. Étienne Méthot, responsable de cette activité.

Pour 2007, il faudra revoir la formule.

- 4^e ACTIVITÉ : Soirée de fin d'année Manoir de Neuville, 1^{er} décembre 2006
 - o 98 cartes ont été vendues;
 - o 93 participants ont été présents malgré la tempête, dont 76 membres;
 - o Des prix de présence de qualité ont été tirés :
 - un forfait brunch pour deux
 - un forfait table d'hôte pour deux offert par le Manoir de Neuville
 - une inscription au club pour 2007
 - un vêtement offert par le club
 - une paire d'espadrilles offerte par M. Jacques Mainguy
 - o Des remerciements ont été adressés aux commanditaires;
 - o Des remerciements ont été adressés à tous les collaborateurs.
- M. Lacasse apporte ensuite les précisions suivantes :
 - o Cette soirée s'est autofinancée à part les médailles remises aux méritants et méritantes et pour les deux cadeaux offerts, dont l'un pour le président et l'autre pour la vice-présidente;
 - o L'aide et l'appui reçus de l'équipe du conseil d'administration et de plusieurs membres du club dont Gisèle, sa conjointe, M^{mes} Isabelle Tremblay et Lise Fréchette ainsi que MM. Michel Caseault et François Drolet ont été grandement appréciés;

o Suite aux commentaires positifs reçus, après la tenue de cette activité, les participants ont mentionné avoir été satisfaits.

Camp d'entraînement

M. Étienne Méthot mentionne qu'une activité a été planifiée et organisée en septembre afin de boucler l'année 2006. Cette activité a eu lieu à la réserve faunique de Portneuf les 3 et 4 novembre. Ces dates sont un peu tardives parce qu'il n'y avait aucune disponibilité avant. Heureusement, car les deux semaines qui ont précédé ces dates, la température n'était vraiment pas clémente.

Il y a eu 15 participants sur une possibilité de 30.

M. Méthot fait un résumé de la fin de semaine :

- o Le vendredi 2 novembre, les participants sont arrivés vers 19h30;
- Le samedi 3 novembre s'est déroulé de la façon suivante :
 - Déjeuner;
 - Entraînement vers 9h30 suivi d'une séance d'étirement au chalet:
 - Dîner et après le dîner, certains participants se sont reposés alors que d'autres ont fait une marche en forêt;
 - Souper aux pâtes;
 - Conférence donnée par M. Jacques Mainguy.

En terminant, M. Méthot apporte les précisions suivantes :

- L'activité reviendra cette année et souhaite que la participation soit doublée pour la deuxième édition;
- Elle sera tenue vers le 15 octobre;
- Les premières démarches seront entreprises à la fin mai / début juin pour réserver un site:
- M^{me} Odette Fortin s'occupera de cette activité.

Services aux membres

M. Gérard Leclerc termine ce bilan 2006 par les différents services offerts aux membres. Les interventions porteront dans l'ordre sur les vêtements d'équipe, les points d'eau et fruits, le volet conférence, les entraîneurs, le local et le voyage à Ottawa.

■ Vêtements d'équipe

M^{me} Marie-Josée Perron souligne que c'est M. Étienne Méthot qui s'occupera dorénavant de ce service. Elle invite M. Méthot à venir présenter l'état de situation suivant :

- Lors de mon entrée dans le conseil d'administration, on m'a demandé de m'occuper du dossier des « vêtements d'équipe ». Il s'agit de tâches beaucoup moins exigeantes qu'a connu M^{me} Perron puisque je n'ai pas à trimballer les vêtements, lesquels sont vendus strictement au local du club:
- Il y aura une séance de vente qu'on appelle « Boutique la Foulée » pratiquement à chaque mois en période estivale, le jeudi soir, de 19h à 20h;

- Le total des ventes pour l'année 2006 s'élevait à 4 340 \$. Le 31 décembre, il restait en inventaire pour 6 406 \$;
- Pour couvrir la partie du printemps, une commande de 3 123 \$ a été passée le 20 février et pour couvrir la partie d'automne, une deuxième commande est prévue en juillet, surtout pour les vestes;
- Des membres m'ont demandé s'il était possible d'avoir un cuissard pour dame aux couleurs du club. Cette demande a été soumise à l'occasion d'une rencontre avec la responsable des vêtements chez Louis Garneau. Le cuissard se vendrait 55 \$, taxes incluses. Un échantillon est commandé afin de le faire essayer aux membres intéressés. Il ne faut pas oublier, qu'à chaque fois que je commande un item, je dois en commander 16 pour que Louis Garneau le confectionne;
- Les couleurs : Aucun changement n'est prévu. Les couleurs donnent une visibilité incontestée année après année parmi toute la communauté des coureurs. Tous les vêtements nous sont offerts au prix coûtant, c'est un service que nous offrons à nos membres et c'est une bonne raison de porter les couleurs du club afin de pouvoir continuer à vous offrir ce service.

M^{me} Isabelle Tremblay suggère de penser à modifier le logo du club sur les vêtements. Il y a une discussion sur le sujet mais aucune décision n'a été prise.

Points d'eau et fruits

M^{me} Marie-Josée Perron souligne que c'est un service offert aux membres depuis trois ans et qui se structure d'année en année.

Cette année, M^{me} Gervaise Giroux a géré le service des fruits et elle a eu l'appui de M^{mes} Marie Gagné, Gisèle Gourgues, Josée Aubin, Odette Fortin et Lise Fréchette ainsi que de MM Gérard Leclerc, Robert Martel et Michel Chatigny. Ce service a été offert au cours de neuf entraînements du dimanche.

Le service de poste d'eau a été offert par M^{me} Ginette, conjointe de M. Richard Desrochers et par sa fille.

M^{me} Perron espère que ces services seront offerts cette année mais que cela dépend du désir des membres de s'impliquer.

Conférence

En raison de l'exercice financier sur huit mois, une seule conférence a été donnée au cours de cette période. Il s'agit de la conférence sur les blessures par M. Blaise Dubois.

M. Leclerc souligne que deux conférences seront données en 2007 et demande aux membres de lui faire part des sujets qu'ils aimeraient voir traités.

Entraîneurs

M^{me} Céline Daigle mentionne que M. Jacques Mainguy est l'entraîneur officiel du club et ce, depuis 30 ans. On ne le change pas ! Il est en charge des entraînements sur piste du vendredi soir et des longues sorties du dimanche matin. De même que des programmes et

entraînements pour différents marathons et demi-marathons auxquels participent nos membres, comme par exemples : Boston, Ottawa, etc

- M. Daniel Blouin est l'entraîneur adjoint. Il seconde M. Jacques Mainguy et offre principalement diverses cliniques de perfectionnement comme :
 - L'aquajogg
 - Le ballon suisse
 - Le calibrage de montre
 - La filière énergétique

Local du club

M^{me} Céline Daigle apporte les précisions suivantes :

- Un bail commercial a été signé le 14 février 2006 avec Cominar pour la location du local 210, situé au 2160, rue Cyrille-Duquet. Il a été renouvelé pour une autre année, soit de mars à février. Le loyer est passé de 150 \$ à 175 \$ par mois;
- Ce local nous permet, entre autres, de tenir des réunions du conseil d'administration, d'y entreposer les vêtements du club, de rencontrer les membres pour l'essayage et la vente de vêtements du club et finalement, pour tenir des cliniques de perfectionnement.

Voyage à Ottawa

M. Mario Bédard mentionne que les principaux points ainsi que le résultat financier de ce voyage ont été détaillés dans le procès-verbal qui a été déposé sur le site Internet du club.

Il mentionne également que ce voyage s'est, dans l'ensemble, bien déroulé. Le seul point négatif rapporté était l'heure à laquelle les membres devaient libérer les chambres à l'hôtel, principalement ceux qui participaient au demi-marathon. Cela ne se répètera pas cette année puisque l'heure du départ du demi-marathon est prévue plus tôt le matin. Ainsi, ça donnera plus de temps aux coureurs de revenir à l'hôtel pour se doucher et relaxer un peu.

Il apporte aussi les précisions suivantes :

- Pour le voyage de 2007 : Toutes les places ont été réservées à l'intérieur de deux semaines;
- Pour le voyage de 2008 : Au moins trois autres bénévoles seraient nécessaires pour organiser ce voyage. M^{mes} Josée Aubin et Isabelle Tremblay seraient intéressées.

5. Volet administratif

M. Gérard Leclerc mentionne qu'il a convenu avec M. Mario Bédard de séparer la présentation en deux. M. Bédard fera la présentation du bilan pour l'exercice 2006 et M. Leclerc fera la présentation du budget proposé pour l'exercice 2007.

Bilan pour l'exercice 2006 (mai à décembre)

M. Mario Bédard souligne que le bilan pour l'exercice 2006, couvrant les mois de mai à décembre, a été déposé sur le site Internet du club afin que les membres puissent en prendre

connaissance avant l'assemblée annuelle. Il souligne également que pour se familiariser avec la partie « comptabilité », M. Gérard Leclerc l'a guidé du début à la fin.

Il demande aux membres s'ils ont des questions à poser et fournit des explications sur les différences au niveau des dépenses.

Il propose ensuite l'adoption du bilan pour l'exercice 2006, tel que présenté, et demande à un membre de le seconder Merci à M. Jacques Bourgeois.

Budget proposé pour l'exercice 2007 (janvier à décembre)

M. Gérard Leclerc souligne qu'il y a un surplus de 2 126,80 \$ en plus du 5 000 \$ en caisse au 31 décembre ainsi qu'un inventaire de plus de 6 000 \$ en vêtements d'équipe. Ce qu'il qualifie que le club est en bonne santé financière.

En 2007, c'est le 30^e anniversaire du « *Club la foulée* ». Nous anticipons un déficit parce que nous voulons souligner l'événement comme il se doit de l'être. Comme le club est en bonne santé financière, nous pouvons nous le permettre.

En ce qui concerne les revenus anticipés pour 2007, ils proviennent d'une seule source : les inscriptions au club. Nous anticipons 14 000 \$ en revenus d'inscriptions. Au 1^{er} mars 2007, nous avons déjà atteint notre objectif à 95 % avec 13 320 \$ de revenus jusqu'à présent.

La majeure partie des dépenses anticipées pour 2007 provient des honoraires de nos entraîneurs et du local du club : 60 % de l'ensemble de nos dépenses.

Après avoir fait le tour des différents revenus et dépenses, M. Leclerc propose l'adoption du budget pour l'exercice 2007, secondé par M^{me} Josée Aubin.

6. Divers

M. Gérard Leclerc demande aux membres s'ils désirent ajouter des sujets à l'ordre du jour. Les personnes ci-dessous mentionnées font les commentaires suivants :

- M^{me} Odette Fortin précise que les déjeuners font partie des activités sociales et qu'il faudrait en souligner l'existence, étant donné qu'il y a un bon taux de participation;
- M^{me} Josée Aubin demande qu'une mention soit faite au conseil d'administration pour l'excellent travail effectué.

7. Élections

M^{me} Marie-Josée Perron apporte les précisions suivantes :

- L'appel de candidatures a été transmis aux membres, par courrier électronique, le 15 novembre;
- Un envoi postal a également été fait aux membres qui ne possèdent pas de courrier électronique;
- Les membres intéressés à soumettre leur candidature ont été invités à le faire avant le 15 décembre;

- M^{mes} Céline Daigle et Marie-Josée Perron ainsi que MM. Gérard Leclerc, Gilles Lacasse, Étienne Méthot et Mario Bédard ont soumis leur candidature. Ils ont été élus pour un mandat différent. La durée du mandat de M^{me} Perron et MM. Leclerc et Bédard est d'un an et de deux ans pour M^{me} Daigle et MM. Lacasse et Méthot;
- Les postes et responsabilités de chaque candidat seront déterminés entre eux en conseil d'administration.

8. Fermeture de l'assemblée

M. Gérard Leclerc conclut en mentionnant, qu'à sa dernière année à la présidence, il est ravi de pouvoir travailler à nouveau avec M^{mes} Marie-Josée Perron et Céline Daigle ainsi qu'avec MM. Gilles Lacasse, Étienne Méthot et Mario Bédard. L'exercice 2006 a été une belle année en leur compagnie et il est assuré qu'il en sera de même pour 2007.

Il est également ravi que MM. Jacques Mainguy et Daniel Blouin traversent le 30^e anniversaire du club avec eux et est assuré de pouvoir compter sur la collaboration de tous.

Il propose ensuite la fermeture de l'assemblée, secondé par M^{me} Pierrette Arseneault.

⇒ Coup d'œil au 30^e anniversaire du club

M. Gérard Leclerc mentionne que l'histoire du « *Club la foulée* », c'est l'histoire d'un parcours exceptionnel que nous devons rappeler pour bien comprendre les fondements sur lesquels il repose. Des fondements solides qui expliquent tout son succès.

Comme il est mentionné sur notre site, « ce qui fait la force du « Club la foulée », c'est en bonne partie sa stabilité ».

Calendrier

Comme vient de le souligner M. Leclerc, l'histoire du « *Club la foulée* », c'est l'histoire d'un parcours exceptionnel que nous devons rappeler. Afin qu'il en soit ainsi, nous nous sommes engagés dans une grande aventure : la production d'un calendrier-souvenir. Il s'agit d'un projet de longue haleine, auquel auront participé plusieurs bénévoles.

M. Leclerc tient à souligner l'apport d'un des membres actuels, M. Michel Caseault, qui a colligé plusieurs traces du passé en rencontrant diverses personnes significatives.

De plus, il remercie ceux et celles qui n'ont pas hésité à s'impliquer dans le club au cours des trente dernières années. Sans eux, il aurait été difficile de souligner l'événement et de retourner dans le passé.

M. Leclerc mentionne que tout sera mis en œuvre afin que le calendrier soit disponible d'ici la fin du mois de mars. Ce calendrier souvenir n'est qu'une partie de ce qui nous attend en 2007.

o <u>Veste</u>

M^{me} Marie-Josée Perron présente la veste souvenir. Elle souligne et résume de quelle façon le dossier de vente de la veste souvenir s'est déroulée. Ce fut un travail de longue haleine.

Cette veste sera offerte prochainement aux membres.

⇒ « La Galipote »

M. Étienne Méthot mentionne que « La Galipote » est de retour, une initiative du « Club la foulée » qui renoue ainsi avec une tradition de longue date pour le bénéfice de toute la communauté des coureurs. Il s'agit d'une course de 10 Km dont le départ et l'arrivée aura lieu à la Base de plein air de Sainte-Foy, le 12 août 2007.

Il relate que le 22 décembre 2006, un vendredi soir après l'entraînement, une rencontre a eu lieu avec M^{me} Marie-Josée Perron, M. Gérard Leclerc et lui-même pour trouver un endroit pour faire la course. De file en aiguille, ils ont statué à 00h30. Ils étaient en train de mapper un parcours, Toute y était : distance, infrastructure, aménagement, parcours sécuritaire. Il restait qu'à faire les demandes pour les autorisations d'usage.

Le comité organisateur de cette activité est composé de M^{mes} Lynda Bérubé et de Marie-Josée Perron ainsi que de MM. Stéphane Hamel, Jean-Pierre Désilets, Gérard Leclerc et lui-même. L'objectif est d'attirer plus de 400 coureurs et coureuses de la région de Québec. Pour recruter des bénévoles, une demande sera transmise, en juin, par le biais du « *Foulée-vous-savoir* ».

⇒ Circuit régional des 10 Km

M. Gérard Leclerc mentionne que le retour de « *La Galipote* » s'inscrit dans le démarrage d'un nouveau circuit régional et qu'une annonce officielle sera faite au cours des prochaines semaines. Il travaille sur le dossier depuis novembre et trois rencontres ont eu lieu jusqu'à présent. Il est prévu six courses, dont trois sur la Rive Nord et trois sur la Rive sud.

Ce nouveau circuit se voudra un complément et non un compétiteur de « *Courir à Québec ».* M. Leclerc est d'ailleurs assuré que nos courses n'entreront pas en conflit avec les leurs.

M. Leclerc termine par le point culminant des événements de 2007, la soirée du 30^e anniversaire du club, Il cède ensuite la parole à M. Gilles Lacasse.

⇒ Soirée du 30^e anniversaire du club

M. Gilles Lacasse apporte les précisions suivantes :

- La soirée soulignant le 30^e anniversaire du « Club la foulée » se tiendra le samedi 10 novembre 2007, à l'Hôtel Québec. Il s'agira, en même temps, de la soirée de fin d'année;
- La participation de tous les membres est importante (70 % à 75 %) puisque d'anciens membres seront présents;
- Un historique du club sera présenté par M. Michel Caseault. La contribution de tous les membres sera nécessaire pour retracer les anciens;
- Les détails seront fournis tout au long de l'année dans le « Foulée-vous-savoir »;
- M. Gérard Leclerc résume brièvement le déroulement de la soirée.

M. Gérard Leclerc remercie les membres pour leur présence et leur attention tout au long de l'assemblée.

L'assemblée se termine vers 21 h 40.

Mario Bédard Secrétaire-trésorier « Club la foulée »

Décembre 2007